



Le Syndicat des Pilotes d'Air France

**Communiqué de presse
Rungis, le 4 mai 2016**

Les pilotes d'Air France viennent d'être informés de la décision de F. GAGEY d'appliquer unilatéralement les mesures dites du « solde de Transform » qui se traduisent principalement par des réductions salariales.

Cet arbitrage totalement déséquilibré est une agression contre les pilotes qui ne se justifie pas dans le contexte actuel. Pour rappel, ces mesures étaient assorties d'engagements de la part de la Direction qui constituaient des contreparties qu'elle a omis de respecter.

Le tandem Juniac/Gagey savonne délibérément la planche au nouvel arrivant et, brulant ses dernières cartouches, vient ainsi couronner sa gestion sociale catastrophique dans un esprit de vengeance.

Après des mois d'errance et de dialogue social indigent, l'équipe sortante passe le relais dans des circonstances peu favorables à la résolution du conflit avec ses pilotes. Le SPAF et les pilotes sauront faire face à leurs responsabilités.

Contacts SPAF

Grégoire Aplincoirt – Président / **Fabrice CUEILLE – Porte-parole**
06 75 25 15 46 – 01 46 86 66 05 contact@spaf.aero